



Doc. 14139
10 octobre 2016

Recours juridiques contre les violations des droits de l'homme commises dans les territoires ukrainiens se trouvant hors du contrôle des autorités ukrainiennes

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, au paragraphe 8, quatrième phrase, remplacer les mots «dissolution du» par les mots suivants:

«récente décision de la Cour suprême de la Fédération de Russie sur l'interdiction du».

Déposé par:

YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
DZHEMILIEV Mustafa, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
SAVCHENKO Nadiia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC

1. 2016 - Quatrième partie de session

